

Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre

Legault

24 septembre 2020 | Monique Khouzam-Gendron

Reconfinement : Deux poids, deux mesures.

Monsieur le Premier Ministre,

J'apprécierais beaucoup que vous puissiez réviser votre décision quant au nombre de personnes qui pourront fréquenter les lieux de culte :

- En tenant compte de la capacité des lieux, au lieu d'imposer un chiffre qui ne correspond pas du tout à la réalité et qui pénaliserait toutes les personnes qui veulent participer aux cultes religieux tout en respectant les consignes.
- En ne pénalisant pas tous les cultes religieux sous prétexte que vous craignez que certains d'entre eux ne suivent pas religieusement les règles de la Santé publique.

Votre équipe peut sûrement trouver des solutions plus équitables vis-à-vis de ceux qui ont respecté et suivi à la lettre les consignes des gouvernements et chez qui aucune éclosion n'a eu lieu jusqu'à ce jour.

Pour votre information, il y a encore plus de 25 personnes croyantes et pratiquantes qui fréquentent les différents lieux de culte, contrairement à ce que vous pouvez en penser.

Pour ma part, j'essaie de comprendre pourquoi ce mépris envers tout ce qui est religieux et ce non-respect des croyances et de la pratique religieuse?

Y a-t-il des craintes que nous devrions connaître ou des raisons politiques, sociales ou autres qui justifient votre silence éloquent qui s'est fait entendre tout au long du premier confinement, car vous n'avez soufflé mot sur les cultes



religieux! Aucune annonce officielle! C'est par d'autres sources que nous avons appris les mesures de déconfinement des lieux de culte. Et voilà que cela se reproduit à nouveau aujourd'hui, malgré le succès des résultats de non-éclosion du Covid-19 dans ces lieux.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur Legault, que cette attitude n'est nullement politiquement correcte, si votre prétexte est celui de la laïcité.

La laïcité de l'État se doit de garantir le libre exercice des cultes et la liberté de religion, car ce sont des droits fondamentaux.

La fréquentation des lieux de culte permet aux croyants de sortir la tête haute, remplis d'espoir, malgré les souffrances sociales qu'ils ont à vivre et comme l'a si bien décrit Karl Marx : « Vouloir supprimer la religion, sans supprimer d'abord la réalité qu'elle est censée aider à rendre supportable, c'est laisser l'homme sans consolation, sans ressource spirituelle face à l'impasse de sa misère réelle. »

Vivant dans un pays démocratique qui respecte la liberté religieuse, j'apprécierais beaucoup, Monsieur Legault, que vous puissiez à nouveau vous pencher sur la question, car la bonne volonté est de savoir se plier ou alors nous expliquer publiquement pourquoi ce manque de considération envers tout ce qui est religieux et cette discrimination par rapport aux autres lieux, où les personnes sont aussi assises, dont les salles de spectacles, les cinémas et les théâtres?

Avec tous mes remerciements, mon respect et ma gratitude pour votre compréhension,

Monique Khouzam Gendron
Montréal

